
SOMMAIRE

Liminaire

- 1/ La direction de la Communication
- 2/ Les médecins du travail devant le CSE
- 3/ Compte rendu de la commission des MIF – Moyens Internes de Fabrication – du 04/12/2019
- 4/ Les jours fériés des journalistes dans le viseur
- 5/ L'évolution du CDE

1/ La direction de la Communication

La direction explique que sa réorganisation est une conséquence de celle de la DGDAP, avec notamment la mise en place d'une social room pour discuter avec les salariés et les téléspectateurs. Désormais, l'organisation se fera autour de projets, avec une évolution des périmètres, qu'ils soient à la hausse comme à la baisse.

Force Ouvrière, dès son liminaire, fait part de la grande inquiétude des salariés à qui l'on demande désormais d'écrire des CV et des lettres de motivation, ce qui est vécu comme une humiliation, (même si la direction affirme qu'il s'agit là d'un moment de retour sur sa carrière intéressant-sic !), alors que ce personnel est en demande d'un management compétent, de formation au digital.

La direction répond qu'il y a aujourd'hui 162 postes avec 80 intitulés différents et qu'elle compte accompagner les salariés dans cette

mutation. Une direction pour laquelle tout semble bien aller dans le meilleur des mondes. Selon elle, les premiers retours, seraient positifs, avec une demande de simplification des canaux de décision, et une forte demande de participer aux bouleversements annoncés. Les syndicats, dont Force Ouvrière, répondent risques psycho-sociaux, injonctions paradoxales, besoin de reconnaissance dans les missions et les objectifs.

Force Ouvrière demande également à obtenir plus de précisions sur les 80 intitulés de postes, leur classification ? La direction de la communication travaille-t-elle en lien avec la QVT ?

Les réponses de la direction sont si floues que les syndicats, à l'unanimité, ont voté un avis....

2/ Les médecins du travail devant le CSE

Les trois médecins du travail du siège sont venus présenter leur rapport annuel et le constat qu'ils dressent est accablant, particulièrement en matière de pathologies psychologiques et risques psychosociaux.

Années après années, sans que la situation ne s'améliore, ils constatent :

- **une perte de sens au travail** (entre autre chez les infographistes),
- **un manque de reconnaissance de la hiérarchie**, même s'ils notent, en revanche, une compensation par l'esprit d'équipe,

- s'ajoute à cela la **multiplication des open-spaces** (notamment chez les conseillers de programme)
- et cette année plus de **risques psycho-traumatiques liés à la couverture par les équipes de reportage de la crise des gilets jaunes**.

Les médecins ont déploré la dématérialisation du service des assistantes sociales renvoyé désormais à une hotline qui traite les problèmes des salariés par téléphone.

3/ Compte rendu de la commission des MIF – Moyens Internes de Fabrication – du 04/12/2019

La direction est venue fièrement annoncer des économies de 10 millions d'euros liées à une internalisation de certaines émissions. Le travail de la cellule des achats a notamment permis une économie d'1.200.000 euros.

Le nombre de fictions prévu pour 2020 est de 321 (comme en 2019).

Au-delà de ces économies, la direction a reconnu des dysfonctionnements et compte présenter un plan en trois parties : **management, organisation et activité**.

Ainsi les managers vont être (enfin !) formés aux risques psycho-sociaux, ils devront organiser (enfin !) des réunions régulières avec les équipes et les fiches de poste seront (enfin !) plus détaillées.

Le bilan est moins positif pour le service vidéo-mobiles qui voit son activité baisser même si les JO de Tokyo devraient faire remonter les statistiques.

Par ailleurs, la direction envisage de déplacer la post-production d' « Un si grand soleil » du Franay à Vendargues et de confier les contrats des intermittents à FTV Studio. Vendargues où vont être construit deux nouveaux studios et de nouveaux décors en vue de développer de nouvelles activités.

Enfin, la direction souhaiterait mettre en place un nouvel outil de gestion des non-permanents qui, selon elle, permettra de mieux visualiser les disponibilités. Les premiers concernés par ce test seront les OPV.

4/ Les jours fériés des journalistes dans le viseur

Les congés et absences des journalistes font l'objet de nouvelles dispositions, a annoncé la direction en séance. Une annonce qui bouleverse la donne pour les journalistes au forfait jour. L'accord collectif de 2013 prévoit 11 jours fériés dans l'année. Jusque-là les confrères journalistes les prenaient selon leurs souhaits, les déposants via MonKiosque avec ensuite la validation des services. Désormais, il a été dit que les journalistes n'auront plus la main. La direction a précisé que les jours fériés seront adjugés par les chefs de service

à la place des journalistes, et les jours fériés travaillés entraîneront une récupération.

De fait, pour Force Ouvrière, une mise au point est nécessaire sur les conditions nouvelles de prise des jours fériés. Ainsi, qu'en sera-t-il des jours fériés qui coïncideront avec les samedis et les dimanches ? Ils n'auront pas en ce cas à être des « RH » car le compte n'y sera pas ! En effet, pour le forfait jour, les 11 jours fériés restent la référence dans l'accord collectif de 2013 : les élus FO défendront les droits des journalistes.

5/ L'évolution du CDE

Le Centre de Diffusion et d'Echanges va beaucoup évoluer dans les semaines et les mois qui viennent. Avec d'abord l'arrivée de France 5, puis des personnels de Varet. Pour le moment, la direction s'est contentée de quelques modifications architecturales (déplacements des murs, etc...), pour mettre en place une Control Room, sans tenir compte des personnels impactés. Interpellée dès le liminaire de Force Ouvrière, la Direction annonce vouloir développer les technologies pour être en phase avec l'évolution des nouvelles technologies dont l'IA pour les régies automatisées. Avec un exemple : NOA à Bordeaux : pourquoi ne pas la faire diffuser par de nouveaux outils...

« *Le CDE tel qu'il va se développer permettra d'avoir un centre qui peut augmenter son activité de façon agile* » explique la direction qui se défend de vouloir condamner quoi que ce soit. Mais elle précise : « *l'activité non-linéaire par contre est une demande de l'Etat et nous sommes capables d'aller dans cette direction.* »

« *Grâce à ce type de matériel que nous acquérons, la capacité d'absorber de nouvelles chaînes est un plus ! Mais, poursuit-elle, ce qui est important c'est le non-linéaire. C'est important que les techniciens acquièrent ces compétences dans ce domaine, et qu'ils soient à jour sur les nouvelles technologies.* »

Force Ouvrière pose la question des coûts ?

« *Y a-t-il eu une évaluation des dépenses pour ces déménagements des régies ?* »

« *Oui, répond la direction, le facteur économique est important. On ne peut s'abstraire de cette contrainte budgétaire.* »

Développement technologique au détriment de la masse salariale ? **demande Force Ouvrière.** La réponse est « **oui, il y aura une réduction de la masse salariale** ».

Force Ouvrière souligne que s'il faut avoir conscience de la nécessité de l'adaptation aux nouveaux outils, la stratégie n'est pas la préservation de l'emploi mais le développement de l'activité, des contenus, que ce soit l'information ou les fictions séries et divertissements. **L'emploi est un enjeu de développement stratégique, les personnels peuvent être formés et s'adapter à la configuration d'environnements nouveaux. Force Ouvrière demande une vision globale du projet.**

Globalement, les élus et salariés de FTV trouvent qu'il y a un problème de méthode et une contradiction entre la volonté d'un développement du CDE et un actionnaire qui réduit l'audiovisuel public en fermant des chaînes linéaires et en réduisant drastiquement les budgets. **Force Ouvrière** pose la question : ne faudrait-il pas **des Etats Généraux de l'audiovisuel public** ?

Afin d'afficher la stratégie en toute clarté et co-construire ensemble la stratégie ?

L'accompagnement de la transformation non-linéaire, et la contrainte économique sont les deux grandes orientations, souligne la direction.

Les élus demandent si la réflexion est engagée sur ce que les salariés vont devenir, du fait de la machine (l'IA). Des ateliers vont être mis en place fin janvier et début février pour savoir comment cette control room va être exploitée. La supervision du non-linéaire, l'activité de supervision avec la visibilité sur les box, et délivrer, plate-forme en aval du CDE au Ponant pour que les personnels du CDE puissent aller vers cette activité.

En ce qui concerne l'exploitation du nouveau CDE, la direction concède qu'elle va travailler avec les salariés : « *Ce sont des méthodologies participatives de co-construction. Il faudra en passer par cette phase, pour évoluer* », promet-elle.

En résumé :

La vérification va-t-elle évoluer ?

Réponse : oui. On va automatiser un certain nombre de tâches et cela fera l'objet de consultations. Beaucoup de départs à la régie finale ont été remplacés par des CDD. La Control Room aura dans la « configuration d'environnements de travail adaptés en fonction des besoins » de nouveaux postes : qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Réponse : « Le poste sera dévolu un temps aux JO, puis à d'autres contenus », « la bascule de régie entre F2 et F3 » etc...

Pour Force Ouvrière, le projet présenté est insuffisant : il manque un organigramme. L'enjeu est politique.

Vos élus FO au CSE siège

Océan Grenier – Marie-Pierre Samitier – Aurore Dellino – Frédéric Broda – Bernadette Balland – Abdel Zouiouèche – Laura Georgeault – Rose-Marie Ravenet

Représentante syndicale FO au CSE : **Marie-Pierre Courtellemont**

Prochain CSE: 22 & 23 janvier